

LES JUIFS ET JUIVES ETRANGER.E.S

RAFLÉ.E.S EN ISÈRE EN 1942

ATELIER 1 : GERDA EBERT

Document 1 et 2 : Déclaration manuscrite de Gerda Ebert à la gendarmerie de Grenoble, 20 octobre 1941 et Procès verbal de la Gendarmerie, 20 octobre 1941 (ADI, 13 R 874).

La Tronche, le 20.10.1941

à la Gendarmerie Nationale de
Grenoble, Isère

Je soussignée Gerda Ebert née Graefner
à Berlin le 26 mars 1910. Réfugiée,
provenant d'Allemagne, certifiée en présence
de deux témoins, que j'ai quitté l'Allemagne
le 3 juin 1941, où j'ai vécu depuis juin
1933. Craignant des représailles de la part
des autorités allemandes, étant de religion
juive je crains d'altérer mon bon comportement
dans la zone occupée.

Gerda Ebert
54 Grande Rue
La Tronche

Déclarant(e) ou le la
Maire de La Tronche, en présence
de M. Belle-Médard, adjoint
et M. Curtenaz, Maire, 13 rue
Beyle Stendhal à Grenoble.

C. Ebert
Curtenaz

Rédigé et dacty. par le gend. Dupraz.

PROCES-VERBAL constatant des renseignements demandés par M. le Préfet de l'Isère, sur la nommée EBERT, Gerda, de nationalité étrangère.

14 LEGION
COMPAGNIE de l'Isère.
SECTION de Grenoble.
BRIGADE de Grenoble.
N° 2408
du 20-10-1941

COMPAGNIE de l'Isère.
SECTION de Grenoble.
BRIGADE de Grenoble.
N° 2408
du 20-10-1941

PROCES-VERBAL constatant des renseignements demandés par M. le Préfet de l'Isère, sur la nommée EBERT, Gerda, de nationalité étrangère.

Ce jour'hui, vingt octobre, mil neuf cent quarante et un à dix heures
Nous, soussigné :
DUPRAZ-FREZIER, François,
gendarme à la résidence de Grenoble, département de l'Isère, revêtu de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chefs, agissant en vertu d'une demande de renseignements de M. le Préfet de l'Isère, en date du 29 septembre 1941 (n° 16300/3 Cie du 3-10-41) sur des infractions aux décrets du 2 mai 1938 (défaut de visa de carte au départ) et du 25 octobre 1940 (défaut de sauf conduit), avons recueilli les renseignements suivants :

Mme EBERT, Gerda, née Graefner, le 26 mars 1910, à Berlin, de Richard et de Weissmann, sans profession, réfugiée de provenance d'Allemagne, résidant à La Tronche, 54 Grande Rue.

"Je ne puis vous présenter mon récépissé de demande de carte d'identité, cette pièce se trouvant en ce moment à la préfecture de l'Isère, pour prolongation de séjour, ainsi que l'atteste la note de la mairie de La Tronche, en date du 29 septembre 1941.

Le 8 Juin 1941, j'ai quitté ma résidence de Paris, 18 rue Rochechouard (5ème Arrondissement) sans faire apposer de visa de départ à mon récépissé et sans faire de demande de sauf conduit, ceci, pour ne pas donner l'éveil aux autorités d'occupation.

Je suis de confession Juive
Je crains en cas de retour dans la zone occupée, les représailles des autorités allemandes.
Comme ressources, je possède les 30.000 francs en billets de banque que je vous présente.

Je vous remets une déclaration souscrite de ma main, en présence de M. Curtenaz, François, 13 rue Beyle Stendhal, à Grenoble et Belle-Médard, 6 Square des Postes, à Grenoble, indiquant les raisons pour lesquelles je crains les représailles des autorités allemandes.

Lecture faite, persiste et signe.
Deux expéditions; la 1ère, à M. le Préfet de l'Isère, la 2ème, à nos chefs.

Fait et clos, à Grenoble, les jour, mois et an que dessus
Curtenaz

EXPÉDITION ON.
Inexpédier par le commandant le Gendarme Dupraz-Frezier
le 20 octobre 1941.

QUESTIONS sur les documents 1 et 2 :

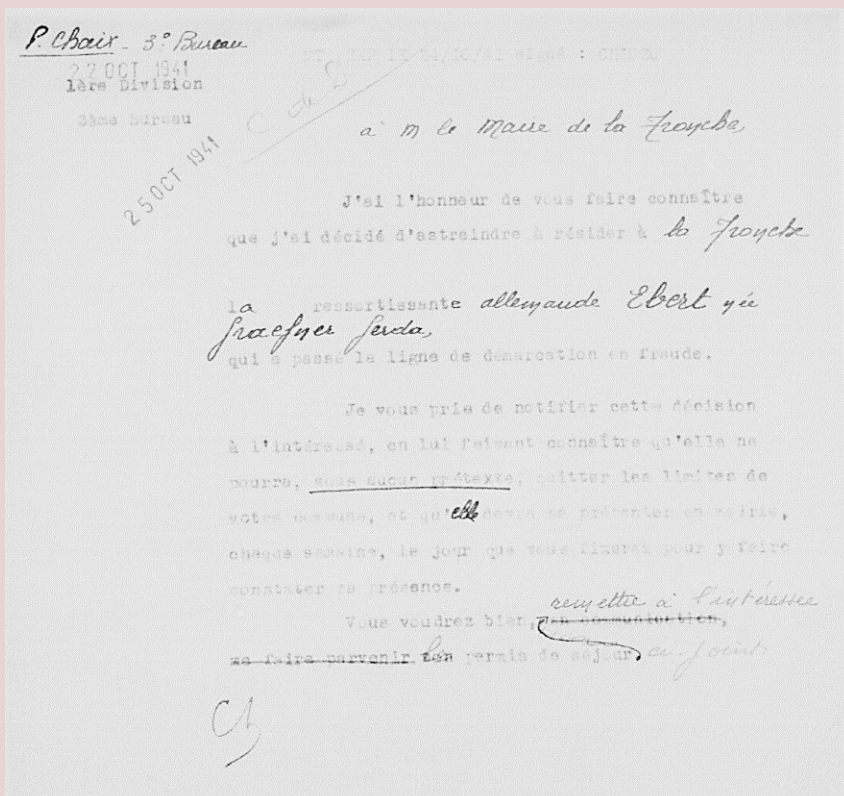
Quelle est la nationalité de Gerda Ebert ? Quelle est sa religion ?

Quand et à quel âge a-t-elle émigré à Paris ? Pour quelles raisons selon vous ? Quel est son statut d'après le gendarme qui rédige le rapport ?

Quand et pour quelle raison quitte-t-elle Paris ? Où s'installe-t-elle alors ?

Pourquoi est-elle considérée comme en infraction par les autorités de l'Isère ?

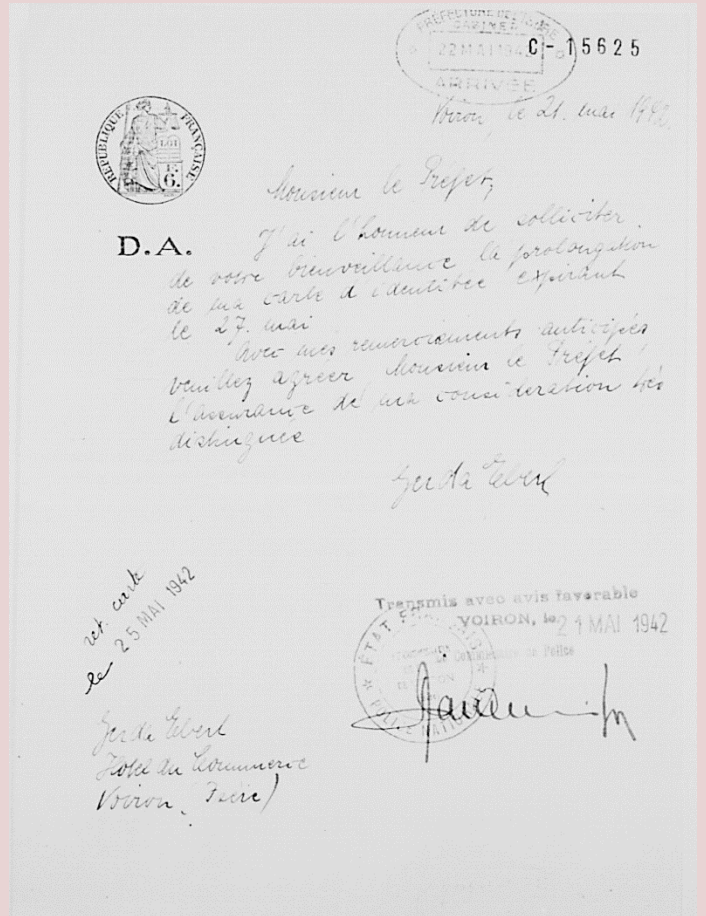
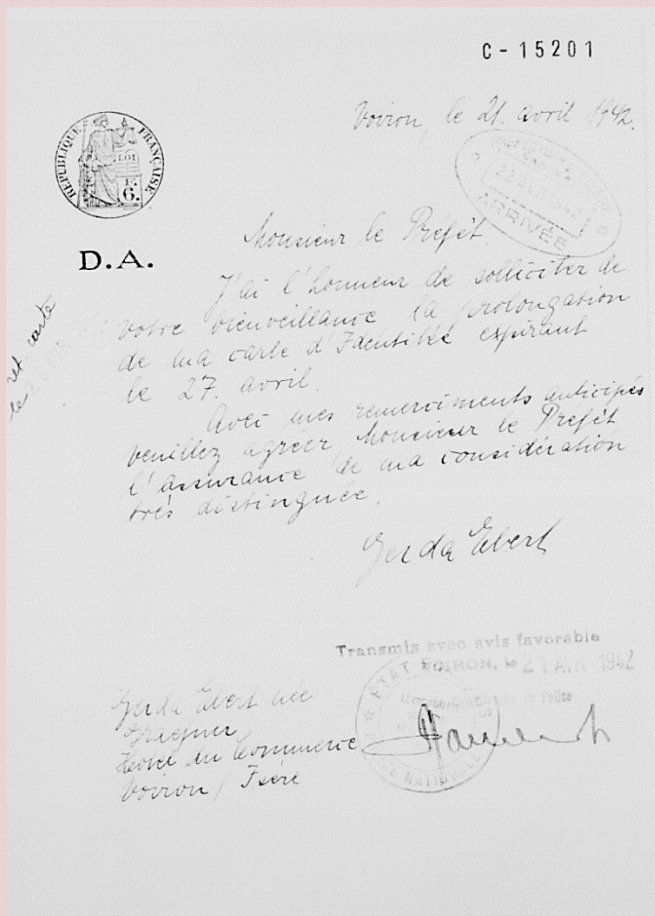
Document 3 : Note de la préfecture au maire de la Tronche, 22 octobre 1941 (ADI, 13 R 874).



QUESTIONS sur le document 3 :

À quelles obligations Gerda Ebert est-elle contrainte par la préfecture ?

Document 4 et 5 : Courriers de Gerda Ebert à la préfecture, 21 avril 1942 et 21 mai 1942 (ADI, 13 R 874).



QUESTIONS sur les documents 4 et 5 :

Où réside désormais Gerda Ebert au printemps 1942 ? Que pouvez-vous en conclure ?

Que doit-elle faire chaque mois d'après ces documents ?

Format: 250x176 (Marge 6 64)
Circulaire Ministerielle
 du 26 décembre 1941

MODELE N° 7 (ancien n° 10)
 Art. 192 du décret sur l'organisation
 et le service de la gendarmerie

Gendarmerie Nationale

Ce jour, le vingt six août
 à quatre heures

Nous, soussignés, M. LUCAS, Permand, adjudant, WIX, Jean, GaILLAND,
 Paul, G. L. R., Jean, BARTHOLD, Edmond, BOFFY, Henri, GUICHERD, Lucien,
 et M. L. J. J.,

gendarmerie à la résidence de Voiron département
 de l'Isère, revêtus de notre uniforme et conformément aux
 ordres de nos chefs, à la résidence, et agissant en vertu d'une note
 du Commandant de Compagnie n° 137/4 en date du 25 août 1942,
 relative à l'arrestation des israélites étrangers résidents
 sur la circonscription et désignés par uneliste nominative,
 et dont il a été donné connaissance à notre Commandant de Bri-
 gade.

14* LÉGION
 COMPAGNIE
 de l'Isère
 SECTION de
 Grenoble
 BRIGADE de
 Voiron
 N° 894
 du 26 août 1942

PROCÈS-VERBAL
 constatant
 relatant l'arres-
 tation de 14 juifs
 étrangers demeu-
 rant tous à Voi-
 ron(Isère)

EXPÉDITION
 10, toujours par le Commandant de section, à M. Compagnie
 le Chef d'escadron commandant la compagnie
 le Chef de section de l'Isère, le 29 août 1942

1° BOJER, Robert, né le 14 août 1891 à Trutnov, ex-Tchécoslovaque
 2° GRUBER, Max, né le 21 août 1894 à Vitkovic, Tchécoslovaque
 3° EBERT née GAFFNER, Gerda, née le 26-5-1910 à Berlin, allemande
 4° SCHAPIRO, Mosès, né le 1-11-1873 à Riga, Lettonienne
 5° MUSZKAT, née GOHN, Irma, née le 31 juillet 1894 à Berlin
 Allemande
 6° FRIEDLBERG, née LUDENMAHN, Ludmila, le 30 juin 1895 à Vienne
 Tchécoslovaque
 7° KOLOMVA, Jaroslava, née le 4 janvier 1893 à Jinderichut
 Tchécoslovaque
 8° SCHEYER, Maurice, né le 27 décembre 1886, Focsani, ex-autri-
 chien
 9° SCHEYER, née SINGER, Margareth, le 11 mai 1892 à Naudaus
 ex-autrichienne
 10° CRNSYLINOVA, née KIMMER, Rosa, le 12-9-1886 à Focsani,
 Tchécoslovaque
 11° FRIEDMANN, Michel, né le 18-11-1905 à Budapest, Hongrois
 12° FRIEDMANN, née CALDO, Edith, le 1er décembre 1911 à HOGYESZ
 Hongroise
 13° SCHRAMMITZ, Théodore, né le 28 avril 1862 à Pétegrad
 Russe
 14° FIKELBSTAGIN, née STANGLYNSKI, Bajla, le 26 mars 1908 à
 Kielce, Polonaise

Aucun incident ne s'est produit, pendant l'arrestation et
 le transfert à Grenoble, qui a eu lieu immédiatement par car
 automobile.

Trois expéditions, la première, à M. le Préfet de l'Isère
 à Grenoble, la deuxième, à M. le Chef d'Escadron, Commandant la
 Compagnie, la troisième, à nos chefs.

Clos à Voiron, les jour, mois et an sus dessus

Lucas *Wix* *Toussaint* *Guicherd*

QUESTIONS sur le document 6 :
 Qui arrête Gerda Ebert le 26 août 1942 ?

Par qui cette arrestation est-elle ordonnée ? Qui
 d'autre est arrêté à Voiron ce jour-là ?

Où les personnes arrêtées sont-elles emmenées ?
 Comment ?

BILAN :

Que révèle le parcours de Gerda Ebert sur la situation des Juifs et Juives allemand.e.s en Europe, en France et en
 Isère entre les années 1930 et le mois d'août 1942 ?